

REFORME DES RETRAITES DES PERDANTS ET ... DES PERDANT-ES !

TOUTES ET TOUS EN GREVE LE 5 DECEMBRE

Aujourd'hui La retraite est calculée sur les 25 meilleures années pour un-e salarié-e du privé et un-e contractuel -le de droit public, sur les 6 derniers mois pour un-e fonctionnaire.

Demain La réforme prévoit un seul système à point pour tout le monde basé sur l'ensemble de la carrière des salarié-es.

RETRAITE PAR POINTS RETRAITE EN MOINS POUR TOUTES ET TOUS ! Un point c'est tout !!!!

Dans ce système, la valeur du point sera à la main des gouvernements !

En fonction de ses arbitrages budgétaires, ils pourront, comme cela se fait depuis 18 ans en Suède, la modifier à la hausse ou à la baisse.

Avec ce système, le montant des retraites n'est plus garanti et le risque ne repose plus que sur les seul-es pensionné-es !

Le calcul basé sur la carrière entière aura pour effet immédiat de baisser de 20% le montant des retraites sous l'effet :

- Des débuts de carrières souvent moins bien rémunérés que les fins,
- Des aléas de la vie (période de chômage, réorientation...)

Et ce n'est pas tout !

La suppression envisagée des 8 trimestres par enfant aura des conséquences sur le départ à la retraite des femmes. Associée aux inégalités salariales, pour les femmes c'est la double peine !

Le montant de la retraite annuelle -RA sera calculé en multipliant le nombre de points obtenus (N) par la valeur du point (V) :

$$RA = N \times V$$

Exemple : Mme X salariée dans le privé : née en 1975, mère d'1 enfant, elle prend sa retraite à 62 ans après 172 trimestres cotisés (43 ans).

Si le système actuel perdurait, Mme X percevrait en cumulant retraite de base et retraite complémentaire **1751, 73 €** par mois.

Demain, avec la réforme, compte tenu des points accumulés tout au long de sa carrière, Mme X percevrait une retraite mensuelle de **1496, 5 €**



**RETRAITE PAR POINTS
RETRAITE EN MOINS !**

**RÉSISTONS TOUTES ET TOUS ENSEMBLE
Le 5 décembre, je suis gréviste !**